



Conseil municipal du Mardi 20 Décembre 2022.

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, IBARROLA Pascal-
SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie -
ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre, ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio-
ETCHEVERRY Bernadette

Absent : ARROSSA Lidia- SEYCHAL Antton,

Secrétaire de séance : Eñaut TAFERNABERRY.

Présents : 12/14

PV du Conseil Municipal du 11 Novembre 2022. Voté à l'unanimité.

I- Natura 2000 : Intervention d'Emilie CHOMARD (EHLG):

Explication de la charte Natura-2000. Enjeux par zone et par milieu. Parfois, il peut y avoir des contraintes vis-à-vis des propriétaires privés. Avantages fiscaux énumérés (exonération des TF ; label de gestion durable des forêts). Pas d'avantage fiscal pour les communes. Engagements de portée générale : conservation de la nature du milieu ; consultation des animateurs lors de projets de travaux ; ne pas utiliser des produits chimiques ; ne pas introduire de plantes exogènes et ne pas détruire les linéaires existants.

→ La commune peut cibler des parcelles à engager dans la zone N2000.

II- Délibération pour l'acceptation de la donation GÎTE AIRE ZABAL :

Voté à l'unanimité.

A posteriori, réflexion sur le recrutement d'un agent qui sera concierge. Même gestion qu'un camping municipal (prise de contact avec les communes de Baigorri & Navarrenx).

III- Création d'un budget M4 pour AIRE ZABAL.

La personne engagée sera régisseur est devra procéder aux encaissements des recettes. **Voté à l'unanimité.**

IV- Budget lotissement Olhaberrria : **Voté à l'unanimité.**

V- Programme de Voirie et travaux 2023 : Route Olharrepea- Lohieta pour la voirie ; local Brink's ; travaux sous les ponts- défense incendie.

En termes d'investissements sur les immobiliers → rénovation de l'appartement RDC cantine ; extension du local des cantonniers **Voté à l'unanimité.**

VI- Subventionnement des investissements : Amendes de police- DETR/DSIL- Département. **Voté à l'unanimité.**

VII- Délibération sur le début d'Enquête Publique sur la classification du chemin Jau-regia. **Voté à l'unanimité.**

Séance levée à 22h30